

Article

« Paramètres sociaux de la reproduction familiale au Saguenay (1842-1911) »

Gérard Bouchard et Jeannette Larouche

Sociologie et sociétés, vol. 19, n° 1, 1987, p. 133-144.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001078ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Paramètres sociaux de la reproduction familiale au Saguenay (1842-1911)



GÉRARD BOUCHARD
JEANNETTE LAROUCHE

Cet article a été rédigé dans le cadre des travaux de SOREP (Société interuniversitaire de recherches sur les populations). Appuyée sur une entente de coopération entre l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval (Québec) et l'Université McGill (Montréal), SOREP est reconnue officiellement comme centre de recherche interinstitutionnel. Le centre réunit une équipe pluridisciplinaire d'informaticiens, de démographes, de médecins, de généticiens, de sociologues, d'anthropologues et d'historiens, appartenant à diverses institutions québécoises. Il a pour but de constituer et d'exploiter, pour les régions et sous-régions du Nord-est de la province de Québec et pour la période allant de 1800 à nos jours, un registre ou fichier de population informatisé, à caractère universel, fondé sur le jumelage automatique de données nominatives. Le registre doit prendre la forme d'un fichier-réseau (ou *data base*), contenir des données de nature économique, sociale, culturelle, démographique, génétique, médicale... et donner lieu à des analyses et enquêtes dans chacune de ces directions de recherche.

La banque de données, dont la construction a débuté en 1972, est présentement exploitée dans le cadre de deux programmes relevant de SOREP, soit la Programme de recherches sur les sociétés régionales et le Programme de recherches en génétique humaine.

1. LA TRANSMISSION DES AVOIRS FAMILIAUX AU SAGUENAY

Depuis quelques années, SOREP poursuit des recherches sur la reproduction sociale en milieu rural, par le biais de la transmission familiale. Ces recherches ont abouti à des publications à caractère soit théorique et méthodologique (G. Bouchard, 1977, 1981, 1983), soit empirique (G. Bouchard, I. de Pourbaix, 1986). Elles essaient de mettre en évidence le fait que cette veine de recherches (systèmes de transmission et d'héritage, structures des familles et des ménages...) a été longtemps dominée par des modèles et des problématiques issues de l'observation de vieilles sociétés paysanne, surtout européennes. Ces sociétés sont presque toutes aux prises avec des problèmes de surpopulation puisqu'elles sont implantées sur des espaces peu extensibles, dont la mise en valeur et l'occupation sont depuis longtemps complétées. Ces conditions exercent donc

* Les travaux qui ont conduit à la rédaction de cet article ont pu être réalisés grâce à l'assistance financière du Fonds FCAR (Québec), du Conseil de recherches en sciences humaines (Ottawa) et de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les auteurs remercient également A. Simard, L. Riverin et D. Lavoie, qui ont contribué à la production des données, ainsi que les chercheurs de SOREP qui ont révisé ce texte.

des pressions constantes sur la famille et la contraignent à des stratégies successorales — qui sont souvent des stratégies d'exclusion et d'éviction — compliquées. Nous avons mis de l'avant, à ce propos, les notions d'espace fixe et de système clos.

Nous avons également suggéré., depuis l'article de 1977, que les typologies et modèles rendant compte de ces vieux terroirs¹ s'avéraient tout à fait inappropriés pour l'étude des sociétés neuves, en expansion rapide, où les terres à occuper sont encore abondantes. À l'inverse des autres, et jusqu'à ce que l'occupation du sol arable y soit terminée, ces nouveaux terroirs se caractérisent par un espace en expansion et par un système de transmission ouvert. Essentiellement, nous pensons que la transmission des avoirs fonciers s'y déroule selon une dynamique particulière caractérisée par l'instabilité et la dispersion des avoirs fonciers, par la mobilité des familles, par l'étalement du processus de la transmission sur deux ou trois décennies et selon des phases distinctes, par le caractère improvisé et multiple des stratégies familiales, libérées de toutes prescriptions juridiques ou coutumières, par l'orientation pour ainsi dire offensive du système, qui vise moins à préserver et à perpétuer l'intégrité d'un «vieux bien» qu'à établir le maximum d'enfants comme agriculteurs (cf. G. Bouchard, 1987).

À cet égard, rappelons que la génération des familles pionnières au Saguenay (couples formés avant 1881) est parvenue à établir 72 % de ses descendants comme agriculteurs (dans la suite de ce texte, on parlera d'enfants établis ou non établis). À elle seule, cette donnée suggère que le problème social lié à la reproduction familiale se posait ici d'une manière très différente de celle des terroirs pleins. Certes, le régime saguenayen fait place à une contradiction très vive à chaque génération, puisqu'il faut pourvoir à de très nombreux établissements (pour les familles complètes, 9 enfants en moyenne y survivent jusqu'à l'âge adulte) à partir d'un seul. Mais les conditions physiques y sont telles que cette contradiction est beaucoup plus aisément surmontée.

Le présent article se propose d'examiner les coordonnées sociales du système, lesquelles seront abordées sous les trois angles suivants: le rôle de la parenté comme rapport social fondamental, les inégalités créées par les pratiques de transmission, les niveaux d'alphabétisation en rapport avec les pratiques de transmission, les niveaux d'alphabétisation en rapport avec les destins socio-professionnels. Les données utilisées consistent dans 3 888 fiches de familles tirées du fichier de la population du Saguenay (nord-est du Québec)². Parmi ces fiches, 611 concernent des familles pionnières, formées dans la région entre 1842 et 1881, et 3 277 concernent leurs enfants mariés, également dans la région (tableau 1). Les fiches de familles pionnières forment trois sous-fichiers, définis comme suit:

- Fichier I: fiches complètes
 - a) La fiche contient le mariage des parents.
 - b) La période d'observation (entre le premier et le dernier enregistrement) est de 30 ans au moins.
 - c) Aucun des deux conjoints ne décède durant les 30 premières années d'observation.
 - d) Il s'agit d'un premier mariage, pour les deux parents.
 - e) La fiche contient le mariage d'au-moins un fils au Saguenay.
 - f) Le père ne déclare pas d'autre profession que cultivateur.
 - g) Le premier baptême de la fiche ne survient pas après 1881.
- Fichier II: fiches incomplètes
Seules les conditions b et c ne sont pas réalisées.
- Fichier III: autres fiches
Les conditions a, b, c, d, ne sont pas ou ne sont pas toutes réalisées.

Note: Ces fiches ont été tirées au hasard, en suivant l'ordre alphabétique (de A à F). Dans quelques cas seulement (tableaux 9 et 10), l'analyse a mis à profit l'ensemble de la banque, mais toujours sur la période 1842-1911.

Dans chacun des trois fichiers, la durée d'observation des familles de première génération est respectivement de 43,6, 35,1 et 36,6 années. Chaque fiche contient en moyenne 13 déclarations de professions, soit une déclaration tous les 3 ans environ. Les trois fichiers ont été utilisés soit simultanément, soit séparément, en fonction des questions posées. Le fichier I a été le plus sollicité,

1. Ce mot sera utilisé ici, de préférence à écoumène, pour désigner les espaces dévolus principalement à l'agriculture et à l'élevage.

2. Sur le fichier lui-même et le programme de jumelage dont il est assorti, voir G. Bouchard, R. Roy, B. Casgrain (1985).

Tableau 1

Distribution des fiches de famille selon la génération et selon le fichier. Saguenay, 1842-1911

Fichier (note)	Familles de 1 ^{re} génération N. de fiche	Familles de 2 ^e génération (enfants mariés, issus des familles de 1 ^{re} génération)		N. total d'enfants mariés
		N. de fils	N. de filles	
I) Fiches complètes	241	664	675	1 339
II) Fiches incomplètes	112	245	229	474
III) Autres fiches	258	744	720	1 464
Total	611	1 653	1 624	3 277

(Nombre total de fiches utilisées = 3 888).

une durée d'observation assez longue étant nécessaire, à partir du mariage, pour faire ressortir les disparités reliées aux destins professionnels des enfants. Du même coup, l'enquête mettait davantage l'accent sur les éléments les plus structurés et les mieux implantés dans la population, renvoyant à une phase ultérieure une étude plus approfondie des ruptures d'union et des contraintes qu'elles faisaient peser sur les descendants.

Par ailleurs, à cause du mode de sélection des 611 familles pionnières et à cause du cadre chronologique de la présente étude (1842-1911), les fiches de famille de la seconde génération présentent des durées inégales d'observation. Nous avons veillé afin que ce facteur n'introduise pas de biais dans nos analyses, surtout celles des tableaux 5 et 6. Un mot d'explication s'impose à ce sujet.

- Le tableau 5 présente une mesure de l'établissement foncier des enfants au début de leur vie professionnelle. Cette mesure est fondée sur les deux premières déclarations de profession suivant le mariage. Ce procédé peut causer une sous-évaluation de l'établissement foncier des fils dans la mesure où certains enfants ne sont établis qu'ultérieurement comme cultivateurs. Mais ceci donne davantage de poids à l'argument présenté dans ce texte.
- le tableau 6 a pour but de mesurer les écarts sociaux reliés au rang de naissance. Encore ici, les durées inégales d'observation n'affectent pas la mesure recherchée du fait que tous les types d'itinéraires sont à peu près également représentés dans les trois groupes de naissances ici considérés.

II. LA PARENTÉ COMME RAPPORT SOCIAL

Dans le contexte d'inorganisation, de vacuum institutionnel créé par les conditions du peuplement, la structure de la vie collective a tendance à se replier sur les instances communautaires que sont la famille, la parenté et le voisinage (G. Bouchard, 1986). Ainsi, nous avons pu montrer que dans un contexte de grande mobilité, le groupe familial maintient son intégrité. Loin d'être associée à une désintégration des liens familiaux, cette mobilité est dictée très fréquemment par le souci de les préserver puisque les migrations vers les fronts pionniers permettent aux familles d'établir à proximité un plus grand nombre de descendants.

Pour étayer cet énoncé, nous avons voulu établir dans quelle mesure les liens familiaux survivent aux migrations intra-régionales et au mariage des enfants. Après reconstitution par ordinateur, les fiches de famille permettent de suivre dans une perspective intergénérationnelle l'histoire résidentielle (ou itinéraire géographique) des couples à l'intérieur du Saguenay. Nous avons construit à partir de ces données un indicateur de corésidence intra-paroissiale³. Dans 84,7 % des cas, on observe

3. Nous désignons par là le fait que deux familles (celle d'un enfant marié et celle de ses parents, ou celles d'un frère ou d'une sœur mariés) aient résidé en même temps dans la même paroisse, à un moment quelconque de leur itinéraire, indépendamment de la durée de cette corésidence.

une corésidence entre le fils établi comme agriculteur et ses parents (tableau 2)⁴. Cette proportion varie peu selon le nombre de fils établis comme cultivateurs dans la famille (valeur minimale: 81 %).

Tableau 2
Corésidence impliquant les fils agriculteurs et leurs parents (fichier I et III)

Nombre de fils établis dans la famille (a)	Lieux de résidence des fils							
	Même paroisse que les parents		Paroisse voisine ou même sous-région		Autre sous-région ou hors Saguanay		Total	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
1	70	82,3	6	7,1	9	10,6	85	100,0
2	168	90,3	13	7,0	5	2,7	186	100,0
3	212	83,5	33	13,0	9	3,5	254	100,0
4	195	81,2	29	12,1	16	6,7	240	100,0
5	136	82,4	20	12,1	9	5,5	165	100,0
6	82	88,2	6	6,4	5	5,4	93	100,0
7	25	100,0	0	—	0	—	25	100,0
Total	888	84,7	107	10,2	53	5,1	1048	100,0

Rappelons en outre que ce phénomène n'est pas l'effet de stratégies d'enracinement puisque la majorité de ces familles pionnières ont expérimenté un déplacement ou plus. La mobilité n'est cependant sans influence puisque l'indice de corésidence est de 91 % chez les familles sédentaires et de 81 % chez les autres. Concernant la corésidence parents-filles établies⁵, la proportion s'abaisse à 57,4 % (tableau 3). Le nombre de filles établies dans la famille fait fluctuer sensiblement ce chiffre mais sans révéler de relation nette, dans un sens ou l'autre. À l'opposé des fils, il est clair que les filles s'éloignent davantage de leur famille d'origine, pour adopter la dynamique de leur belle-famille. Ce fait soulève le problème de la place des femmes dans les réseaux de solidarité familiale et de leur statut dans cette société rurale. Éloignée géographiquement de sa famille d'origine, intégrée comme étrangère dans une autre, la femme, plus souvent que l'homme, se trouvait ainsi privée de ses appuis naturels. Ce facteur, parmi d'autres, contribuait sans doute à limiter son emprise sur son environnement immédiat et à affaiblir sa position sociale.

Tableau 3
Corésidence impliquant les filles établies et leurs parents (fichier I et III)

Nombre de filles établies dans la famille (a)	Lieux de résidence des filles							
	Même paroisse que les parents		Paroisse voisine ou même sous-région		Autre sous-région ou hors du Saguenay		Total	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
1	36	67,8	12	22,6	5	9,4	53	100,0
2	67	52,7	42	33,1	18	14,2	127	100,0
3	117	55,2	70	33,0	25	11,8	212	100,0
4	114	60,3	50	26,5	25	13,2	189	100,0
5	94	64,0	39	26,5	14	9,5	147	100,0
6	33	45,2	33	45,2	7	9,6	73	100,0
7 +	40	56,4	26	36,6	5	7,0	71	100,0
Total	501	57,4	272	31,2	99	11,4	872	100,0

^a Filles établies = ayant épousé un agriculteur.

4. Noter que les chiffres des tableaux 2 et 3 ne peuvent être utilisés comme une mesure du nombre moyen d'enfants établis par famille. En effet, les familles du fichier III sont par définition amputées d'une partie de leur itinéraire, ce qui est une cause de sous-évaluation.

5. Nous désignons par là les filles mariées à un gendre qui est lui-même établi comme agriculteur.

Quant à la corésidence entre enfants d'une même famille, on l'observe dans 76,3 % des cas (tableau 4, colonne 3), ce qui témoigne encore une fois de la volonté de prolonger la solidarité familiale entre générations.

Tableau 4
Corésidence des enfants selon leur itinéraire socioprofessionnel (fichier I et III)

Itinéraire	Proportion des enfants à avoir été impliqués dans une situation de corésidence (c)		
	Entre frères (1)	Entre sœurs (2)	Tous enfants (3) ^a
Agriculteur (à l'exclusion de toute mention de profession)	75,6 (N = 908)	65,6 (N = 610)	76,3 (N = 1889)
Itinéraires mixtes ^b	61,0 (N = 82)	47,7 (N = 65)	59,9 (N = 242)
Non-agriculteurs (aucune mention d'agriculteur)	67,4 (N = 46)	42,2 (N = 64)	54,8 (N = 168)

^a N désigne dans ce tableau le dénominateur. Aussi, le total des N dans les colonnes 1 et 2 est toujours inférieur à celui de la colonne 3. Dans certaines familles comprenant deux enfants ou plus, un seul fils ou une seule fille était susceptible d'être établi. Absents des colonnes 1 ou 2, ces cas peuvent toutefois apparaître à la colonne 3.

^b Alternance entre agriculteur et autres professions.

^c Soulignons que les proportions données ici n'indiquent que la fréquence générale de la corésidence. Elles n'indiquent pas vraiment la probabilité pour telle ou telle personne de vivre en corésidence avec un frère ou une sœur. Une telle probabilité devrait en effet tenir compte de divers facteurs comme la taille de la famille, le rang de naissance, le sexe, l'itinéraire géographique et professionnel.

Toutes les mesures qui précèdent impliquent des enfants établis comme agriculteurs (ou épouses d'agriculteurs). On soupçonne que ce sont là les itinéraires les plus favorables, ceux pour lesquels les stratégies familiales ont le mieux «réussi». Qu'en est-il des autres itinéraires? Dans le cas des fils non établis, des compilations montrent que l'indice de corésidence pères-fils s'abaisse à 61,9 %; dans le cas des filles ayant épousé un non-agriculteur, il en est de 59,6 %. Quant à la corésidence entre enfants non établis (tableau 4), elle est de 67,4 % entre frères et de 42,2 % entre sœurs. Contrairement à ce qu'on pouvait anticiper, le non-établissement ne paraît donc pas synonyme de ruptures et de carrières itinérantes, surtout pour les fils⁶. Enfin, toutes ces mesures de corésidence suggèrent que la famille, comme unité solidaire, déborde les arrangements — peut-être superficiels — créés par la structure résidentielle plus restreinte que constituent les ménages ou les maisonnées. Il paraît évident que les études menées à cette échelle ne saisissent qu'une partie de la sociabilité et de la dynamique familiale au sens large.

III — LA REPRODUCTION INÉGALE

Nous avons parlé jusqu'ici de transmission, ce qui est un autre concept relié à la problématique des terroirs pleins où le patrimoine est une entité relativement stable, souvent transmise intégralement d'une génération à l'autre. Rien de tel en contexte de peuplement, où la réalité du «patrimoine» est fluide et où la famille vise moins à transmettre un vieil acquis qu'à s'étendre sur de nouveaux espaces soustraits à la forêt. La problématique des inégalités engendrées par la reproduction familiale n'y est pas la même. Ici il faut préserver le vieux bien et indemniser les exclus; là il faut étendre autant que possible l'espace cultivable et y établir un maximum d'enfants. C'est par référence à ce dernier contexte qu'il faut situer l'analyse des inégalités sociales dans le Saguenay préindustriel.

Par ailleurs, l'historiographie québécoise est presque unanime sur ce sujet: le mode d'occupation des terres en Nouvelle-France, et plus tard dans les régions périphériques, a favorisé une structure sociale relativement homogène, sinon égalitaire, du moins dans les premières phases du peuplement. On retrouve cette idée, parfois établie d'une manière sommaire, chez des auteurs comme L. Gerin

6. Nous parlons ici des enfants mariés au Saguenay, ce qui était le cas d'environ 70 % des survivants à 20 ans. Il en fallait peut-être autrement des itinéraires de célibataires et d'enfants mariés hors du Saguenay.

(1948, chap. II), E. C. Hughes (1972), P. Deffontaines (1957, chap. I, IV), E. Minville (1944, chap. XII), M. Rioux (1974, pp. 150-153) et plusieurs autres. Par ailleurs, au cours des dernières années, quelques historiens ont donné à la même idée des fondements empiriques plus solides surtout en rapport avec la répartition de la propriété foncière. Ainsi, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle au moins, les paysans de l'île de Montréal auraient détenu environ 75 % du sol. L. Dechêne (1974, p. 278) parle à ce propos d'un «régime de propriété individuelle, d'exploitations moyennes et peu différenciées». Cette proportion grimpe à 80-90 % sur l'île Jésus (S. Depatie, 1986) et dans Charlevoix-est (M. Lalancette, 1986)⁷. En fait, il semble que l'inégalité et la différenciation sociale s'introduisent dans ces communautés d'abord par le biais des pratiques agraires, du mode de gestion des exploitations et des niveaux de vie qui en dérivent. J.-P. Wallot et G. Paquet (1986, p. 559) observent, par exemple, que les écarts sont sensibles surtout dans la richesse mobilière. En deuxième lieu, l'évolution du marché foncier est un facteur déterminant. En particulier, l'étape qui correspond à la saturation des terres arables dans une aire donnée suscite une compétition plus vive entre les preneurs (parmi d'autres: F. Ouellet, 1972, pp. 113-149; D. Maisonneuve, 1985; C. Dessureault, 1986). De ce point de vue, la dynamique de l'endettement foncier paraît constituer un bon indicateur. Travaillant sur deux paroisses de la région de Montréal, Louis Michel (1985) a pu montrer que cet endettement s'accroît dans les terroirs pleins et s'abaisse dans les terroirs neufs. Enfin, il faut signaler que dans un grand nombre de cas, les inégalités prennent la forme d'une disparité entre les rangs et le village, où s'active une petite bourgeoisie rurale de notaires et de marchands prêteurs et spéculateurs (L. Pilon-Le, 1981; N. Seguin, 1977, chap. X). Les travaux sur le développement villageois aux XVIII^e et XIX^e siècles (S. Courville, 1984) fournissent un autre indicateur de cette disparité.

Projetée dans le cadre saguenayen des XIX^e et XX^e siècles, la question des inégalités se pose d'une double manière: d'abord en relation avec la dynamique de la saturation foncière et de l'espace clos, comme il vient d'être dit, mais aussi en rapport avec la période pionnière elle-même. À l'époque de la colonisation, qui se poursuit jusqu'en 1920-1930 au Saguenay, la pression exercée sur les familles par le rythme de l'accroissement naturel est telle que la reproduction familiale marque des écarts sensibles entre ses membres. C'est ce volet que nous avons tenté d'illustrer.

Dans le contexte d'éloignement et de colonisation qui caractérisait la région du Saguenay jusqu'au début du XX^e siècle, la plupart des parents tentaient d'établir leurs enfants comme agriculteurs. L'exploitation — même peu méthodique — d'une terre procurait une sécurité matérielle minimale dans cette économie mal intégrée au marché, où les métiers urbains et industriels offraient des perspectives de carrières extrêmement limitées⁸. Il paraît donc légitime d'utiliser ici la mesure de l'établissement foncier comme un indicateur de réussite ou d'échec de la reproduction familiale⁹. De ce point de vue, les inégalités se marquent d'abord entre frères et sœurs. Le Tableau 5, qui prend en compte les enfants mariés seulement, montre que la proportion des non-établis est plus élevée chez les filles (17,2 %) que chez les fils (10,2 %). De même, la proportion des itinéraires B et C l'emporte légèrement chez les filles (16,1 % contre 13,5 %). Ces écarts donnent à penser que le choix des gendres recevait moins d'attention que le sort des garçons. Par ailleurs, on se demande ce qu'il advenait des enfants non établis. Précisons d'abord qu'ils se recrutaient surtout parmi les cadets (tableau 6). En effet, si dans chaque famille on regroupe les enfants en trois sous-ensembles selon leur rang de naissance, on observe que les garçons nés dans le premier tiers sont établis plus souvent que les plus jeunes appartenant au dernier tiers (94,4 % contre 77,4 %). Ce résultat est tout à fait en accord avec la dynamique propre aux régions de peuplement: on établit autant d'enfants qu'on peut, en commençant par les plus vieux; s'il le faut, les plus jeunes seront sacrifiés et non les aînés, contrairement à ce qui arrive souvent en contexte de rareté¹⁰.

7. À noter que ces proportions sont semblables à celles que l'on peut trouver en Ontario, même au milieu du XIX^e siècle (G. Garroch, M. Ornstein, 1984).

8. En ce sens, on peut situer à la décennie 1910-1920 les débuts des mutations profondes.

9. Dans d'autres contextes, semblables au Saguenay, la volonté d'établir les enfants est si forte et si généralisée qu'on pourrait parler ici d'un projet familial. On trouvera des références sur ce sujet dans G. Bouchard (1983). Voir aussi J. W. Adams, A. B. Kasafoff (1984), J. A. Henretta (1978), B. Levy (1978), J. Demos (1970), etc.

10. Dans ce cas en effet, il arrive que le père n'est pas encore en âge de se retirer au moment où le/les fils plus vieux arrive(nt) à l'âge de s'établir.

Tableau 5

Carrière des enfants mariés selon qu'ils ont été établis ou non comme agriculteurs;
Saguenay, 1842-1911; mesure brute^a (fichiers I, II, III)

Destinée professionnelle	Fils		Filles ^b	
	N.A.	%	N.A.	%
A Établis immédiatement au moment du mariage	1 234	76,3	1 051	66,7
B Ultérieurement établis	26	1,6	48	3,0
C Itinéraires mixtes ^c (professions parallèles)	192	11,9	206	13,1
D Non-établis	165	10,2	270	17,2 ^c
Total ^d	1 617	100,0	1 575	100,0

^a Cette mesure ne prend pas en compte les émigrés et les célibataires, peut-être incapables de s'établir.

^b Les filles sont dites établies lorsqu'elles sont mariées à un gendre lui-même établi comme agriculteur.

^c Déclarations alternées de deux professions ou plus, dont celle d'agriculteur.

^d N. d'itinéraires sans déclaration de profession et écartés du calcul: 36 (fils), 49 (filles).

^e Théoriquement, on pourrait objecter que les gendres n'appartiennent pas à la même population que les fils, d'où les écarts observés. Par définition en effet, ces derniers descendent d'un père agriculteur, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres. Néanmoins, les filles, aussi bien que les fils, sont issues de parents agriculteurs et elles devraient avoir la même chance d'hériter ce statut.

Tableau 6

Destinée socio-professionnelle des fils selon leur rang de naissance, fichier I
(fiches comptant au moins trois fils susceptibles d'être établis)

Ordre des naissances	Types d'itinéraires des fils			
	Établis	Non établis ^b	Total	Indéterminés
Premiers tiers ^a	136 (94,4)	8 (5,6)	144 (100%)	27
Deuxième tiers	89 (88,1)	12 (11,9)	101 (100%)	13
Troisième tiers	82 (77,4)	24 (22,6)	106 (100%)	19
Total	307 (87,5)	44 (12,5)	351 (100%)	59

^a Le nombre total de fils dans une famille (N) n'étant pas toujours un multiple de 3, il a fallu introduire les accommodements suivants dans le découpage des «tiers». Lorsque N = 4: 1 - 1 - 2. Lorsque N = 5: 1 - 2 - 2. Lorsque N = 7: 2 - 2 - 3, etc.

^b La catégorie «Itinéraires mixtes» n'a pas été retenue pour les fins de ce tableau, seul le début de l'itinéraire professionnel étant pris en compte; voir texte, partie I.

Ce dernier énoncé appelle cependant une réserve. L'écart qui semble défavoriser les plus jeunes enfants est dû en partie au fait que leur père était déjà décédé au moment où ils parvenaient à l'âge adulte. Le Tableau 7 montre en effet que le père de ces enfants était décédé dans une proportion de 17 % pour ceux qui furent établis comme agriculteurs, contre 29,4 % dans le cas des non-établis — l'écart, encore une fois, étant plus prononcé pour les filles que pour les garçons. Par ailleurs, toutes ces données sur l'efficacité du système d'établissements selon le rang de naissance jettent un éclairage sur le cycle socio-économique de la famille paysanne — dans les limites, encore une fois, de l'échantillon ici découpé: après un début très modeste, ses assises foncières s'accroissent, puis se stabilisent et déclinent pour revenir en quelque sorte au point de départ. Mais si l'on tient compte de la véritable puissance économique de la famille, sa situation semble plus précaire en fin de parcours parce qu'elle est alors vidée de ses ressources humaines, la plupart des enfants l'ayant quittée.

Tableau 7

Itinéraires socio-professionnels des plus jeunes enfants, selon que le père est décédé ou non (fichier I)

Itinéraire socioprofessionnel des enfants	Père décédé au moment du mariage des enfants (%)		
	Fils	Fille	Tous enfants
Agriculteurs	26,2 (N = 61)	10,5 (N = 86)	17,0 (N = 147)
Itinéraires mixtes	16,7 (N = 12)	18,7 (N = 16)	17,9 (N = 28)
Non-agriculteurs	33,3 (N = 15)	27,8 (N = 36)	29,4 (N = 51)

Nous avons évoqué plus haut le «sacrifice» des cadets dans ce contexte de peuplement. Cette conclusion appellerait certes des réserves et il est assuré qu'il faudra pousser plus loin nos analyses; néanmoins, l'étude des itinéraires socio-professionnels des non-établis est déjà largement concluante (tableau 8). Près des trois quarts d'entre eux (72,5 %) deviennent ouvriers et seulement 2 % accèdent à une profession libérale. Les autres se répartissent entre les catégories Affaires (10,3 %), Artisans (9,9 %) et Cols blancs, spécialisés ou non (5.1 %). Idéalement, il faudra comparer de près la condition socio-économique des ouvriers et celle des agriculteurs entre 1840 et 1911. À ce stade-ci, et pour les raisons évoquées plus haut, il nous semble que la comparaison va nettement à l'avantage de ces derniers, si grande soit la diversité de leur état. Cete conclusion est confirmée par ailleurs par de très nombreux témoignages tirés de sources qualitatives, qu'il nous est impossible de rapporter ici.

Tableau 8

Professions des fils et des gendres selon le type d'itinéraires. Fichiers I, II, III.

Catégories	Types d'itinéraires									
	(1) Préalablement établis		(2) Ultérieurement établis		(1) + (2)		Non établis		Total	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Affaires (Petits commerçants et industriels)	56	8,9	7	7,4	63	8,7	56	10,3	119	9,4
Professions libérales	4	0,6	—	—	4	0,6	12	2,2	16	1,3
Cols blancs spécialisés	11	1,8	1	1,1	12	1,7	16	2,9	28	2,2
Cols blancs semi- et non spécialisés	1	0,2	—	—	1	0,1	12	2,2	13	1,0
Artisans	13	2,1	7	7,4	20	2,8	54	9,9	74	5,9
Ouvriers semi- et non spécialisés	164	26,2	23	24,5	187	26,0	195	35,8	382	30,2
Ouvriers semi- et non spécialisés	377	60,2	56	59,6	433	60,1	200	36,7	633	50,0
Total	626	100,0	94	100,0	720	100,0	545	100,0	1265	100,0

N. d'indéterminés = 60.

Le Tableau 8 éclaire aussi la transition entre l'exercice d'un métier quelconque et celui de cultivateur. Le profil professionnel des «non-établis» constitue une sorte de repère permettant d'évaluer l'origine professionnelle des «ultérieurement établis» ou la destinée des «préalablement

établis». Les premiers comme les seconds accusent un net désavantage par rapport à ceux qui n'ont jamais accédé au statut d'agriculteur. Les non-établis sont en effet surreprésentés dans toutes les catégories non manuelles de même que dans les catégories artisans et ouvriers spécialisés. Par contre, ils sont largement sous-représentés dans la catégorie ouvriers semi- et non spécialisés, soit la moins convoitée sans doute. Par conséquent, ceux qui deviennent agriculteurs après avoir exercé un autre métier accuseraient une promotion, ceux qui cessent de l'être pour exercer un autre emploi subiraient au contraire un recul. Mais cette interprétation reste à étayer plus fermement, à partir d'autres corpus de données.

Enfin, nous avons également comparé la destinée professionnelle des fils non établis et celle des gendres non établis. Certains écarts favorisent les premiers. Ainsi, les fils non établis sont légèrement surreprésentés dans les catégories affaires, professions libérales et artisans. Ils sont également sous-représentés parmi les catégories d'ouvriers, spécialisés ou non.

IV UN INDICATEUR SOCIO-CULTUREL: L'ALPHABÉTISATION

Sur un autre plan, nous avons tenté d'appréhender les inégalités au sein de la famille par le biais de l'alphabétisation, celle-ci étant définie par l'aptitude, de la part des conjoints, à signer leur acte de mariage¹¹. Ainsi, les pionniers seraient beaucoup moins alphabétisés que leurs enfants (19,1 % contre 63 %), tandis que, parmi ceux-ci, les filles le sont plus que les garçons (69,5 % contre 54,6 %). Le premier résultat est difficile à interpréter; il peut refléter soit un état de sous-développement socio-culturel propre à la région de Charlevoix d'où sont venus environ 90 % de ces pionniers, soit l'évolution rapide de l'alphabétisation dans les deux régions, entre la première et la deuxième génération. Quant au deuxième écart, il est imputable sans doute au fait que les garçons devaient interrompre leur instruction plus tôt que les filles, étant les premiers requis par les travaux de la ferme.

On relève par ailleurs que, parmi les familles pionnières, il n'existe pas de relation évidente entre la taille de la famille et l'indice d'alphabétisation (tableau 9)¹². Il en va autrement avec la variable mobilité géographique (tableau 10). Nettement plus alphabétisée, nos familles pionnières sédentaires sont celles qui parviennent à réaliser l'expansion de leurs assises sur place, dans des paroisses plus anciennes et mieux organisées, probablement davantage intégrées au marché, ce qui

Tableau 9

Alphabétisation et taille de la famille (fichier I étendu)^a

Nombre de naissances par famille	Proportion de signataires (%)
0 - 3	20.5 (N = 44)
4 - 6	25.0 (N = 72)
7 - 9	23.7 (N = 266)
10 - 12	20.3 (N = 520)
13 - 15	26.0 (N = 300)
16 +	23.1 (N = 52)
Total	23.0 (N = 1254)

^a Ce calcul a porté sur l'ensemble des fiches de type I contenues dans le fichier-réseau du Saguenay, sur la période 1842-1911.

11. Il faut convenir tout de suite que cette mesure est restrictive et qu'on pourrait l'étendre à l'ensemble des actes compris dans les fiches de famille. Cet exercice a été fait, à titre d'essai, et il a fait ressortir d'intéressantes contradictions entre les déclarations au mariage et aux actes subséquents. Ces données appellent donc une étude critique serrée. Cependant, nous croyons que la présente analyse en souffre peu. Nous voulons ici repérer des écarts, et non fixer des niveaux. Nous supposons pour l'instant que les incohérences se répartissent à peu près également entre agriculteurs et non-agriculteurs de première ou de seconde génération.

12. Étant donné l'importance de cette question, qui est au cœur de nombreux débats depuis plusieurs années, on pourrait certes tirer ici des conclusions intéressantes — et cependant prématurées, compte tenu du stade de notre recherche. Mentionnons par ailleurs que seul le fichier I a pu être utilisé pour les tableaux 9 à 12 puisqu'il fournit à la fois les déclarations de signature au mariage et une longue période d'observation.

implique des pratiques agraires plus élaborées. Quant aux pionniers les plus analphabètes, ils se recrutent parmi les plus mobiles, ceux qui fréquentent les paroisses de colonisation et y pratiquent une agriculture de subsistance concentrée sur le défrichement et le développement primaire du sol.

Tableau 10
Alphabétisation et mobilité géographique (fichier I étendu)^a

Nombre de résidences occupées	Proportion de signataires (%)
1	27,9 (N = 386)
2 - 4	21,4 (N = 672)
5 +	10,7 (N = 196)
Total	23,0 (N = 1254)

^a Ce calcul a porté sur l'ensemble des fiches de type I contenu dans le fichier-réseau du Saguenay, sur la période 1842-1911.

En relation avec ce dernier point, l'indice d'alphabétisation paraît révélateur du type d'agriculture pratiqué par ces familles pionnières et leurs descendants (tableau 11). Il s'avère en effet que dans ce contexte d'espace ouvert et de colonisation, la réussite de la reproduction familiale ne dépend pas nécessairement de l'instruction des parents; dans l'ensemble, ceux qui sont parvenus à établir la moitié de leurs enfants ou plus sont moins instruits que les autres. Dans le même sens, on observe que les enfants établis comme fermiers sont moins alphabétisés que les non-établis (tableau 11). Autre donnée intéressante: dans ce dernier cas, l'écart hommes/femmes disparaît, ce qui suggère que les itinéraires professionnels hors de l'agriculture éveillaient plus à l'utilité de l'instruction. Il existe, enfin, un écart entre les enfants plus vieux (40,7 % de signataires) et les plus jeunes (60,8 %). Mais nous savons par ailleurs que ceux-ci sont moins souvent établis et, en vertu de ce qui vient d'être dit, on s'attend à un tel écart. Il se peut qu'il reflète aussi, pour une part, la courbe ascendante de l'alphabétisation au Saguenay durant les décennies considérées.

Tableau 11
Indice d'alphabétisation parmi les parents de première génération, selon le nombre d'enfants établis (fichier I)

Proportion des enfants établis comme agriculteurs (%)	Proportion des parents signataires (%)
0 - 50	28,4 (N = 74)
51 - 100	15,0 (N = 167)
Total	19,1 (N = 241)

Tableau 12
Indice d'alphabétisation parmi les enfants, selon leur itinéraire socioprofessionnel (fichier I)

Itinéraire socioprofessionnel	Fils	Filles
Agriculteur (à l'exclusion de toute autre mention de profession)	51,7 (N = 377)	68,4 (N = 323)
Itinéraire mixtes (a)	48,7 (N = 191)	65,7 (N = 201)
Non-agriculteurs (aucune mention d'agriculteur)	81,5 (N = 81)	80,4 (N = 102)
Total	54,6 (N = 649)	69,5 (N = 626)

^a Alternance entre agriculteur et autres professions.

CONCLUSION

De nombreux facteurs d'ordre culturel, démographique, géographique et autre, déterminent l'impact social exercé par les modes de reproduction familiale. À certaines conditions, les systèmes précipitaires peuvent favoriser l'accumulation foncière et l'enrichissement de la famille. Ils sont aussi à l'origine d'inégalités sociales accrues puisque à chaque génération, ils contribuent à gonfler les rangs des journaliers et prolétaires ruraux¹³. De ce point de vue, le système saguenayen paraît se situer à l'opposé. Malgré les inégalités qu'il crée entre frères et sœurs, aînés et cadets, il faut se rappeler qu'il parvient à établir près des trois quarts des descendants, ce qui révèle une orientation égalitaire. Mais cette orientation se paie cher en termes de développement car, du même coup, les assises familiales s'émettent d'une génération à l'autre. C'est un principe social, et non pas économique au sens strict, qui commande le système¹⁴. Ce dernier vise en effet moins l'accumulation que la diffusion, dans un espace vide, de formes sociales primaires et relativement homogènes¹⁵.

Cette dynamique ouvre la voie à une analyse longitudinale des inégalités, lesquelles épousent aussi le cycle des assises foncières et des ressources humaines de la famille. De ce point de vue, et comme il a été signalé plus haut, l'histoire de la famille paysanne semble parcourir une sorte de cycle qui fait se succéder a) une période de précarité initiale (formation de la famille), b) une période d'expansion physique et de sécurité matérielle (service familial)¹⁶, c) une période de redistribution (mariage des enfants) puis, de nouveau, d) une période de dénuement et de fragilité (vieillesse)¹⁷.

En fait, les clivages sociaux les plus durables et la différenciation structurelle en profondeur de la société rurale saguenayenne seront surtout le fait des mutations engendrées par la saturation des terres arables. Alors seulement la vieille société devra redéfinir ses modes de reproduction, passer d'un système ouvert et en expansion à un système fermé, source de tensions accrues.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, John W., Alice Bee KASAKOFF, «Migration and the family in colonial New-England: the view from genealogies», *Journal of Family History*, 1984, pp. 24-42.
- BARTHELEMY, Tiphaine, «Partages égalitaires en Basse-Bretagne», *Terrain*, vol. 4, mars 1985, pp. 42-49.
- BARTHELEMY, Tiphaine, «Les alliances matrimoniales à Neuville à la fin du XVIII^e siècle», *Évolution et éclatement du monde rural*, Travaux publiés sous la direction de J. Goy et J.-P. Wallot, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 519 p.
- BOUCHARD, Gérard, «Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935», *Journal of Family History*, vol. 2, n° 4, hiver 1977, pp. 350-369.
- BOUCHARD, Gérard, «L'étude des structures familiales pré-industrielles. Pour un renversement de perspectives», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVIII, octobre-décembre 1981, pp. 545-571.
- BOUCHARD, Gérard, «Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVII^e siècle au XX^e siècle», *Histoire sociale/Social History*, vol. XVI, n° 31, mai 1983, pp. 35-60.
- BOUCHARD, Gérard, «La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux XIX^e et XX^e siècles. Construction d'un modèle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, été 1986, pp. 57-71.
- BOUCHARD, Gérard, «Sur la transmission des avoirs familiaux et la reproduction sociale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos», *Recherche sociographique* (texte soumis pour publication, à paraître en 1987).
- BOUCHARD, Gérard, Raymond ROY, Bernard CASGRAIN, *Reconstitution automatique des familles. Le système SOREP*, Université du Québec à Chicoutimi, Dossier n° 2, septembre 1985, 2 vol., 745 p.
- BOUCHARD, Gérard, Isabelle de POURBAIX, «Dynamique familiale et transmission foncière au Saguenay (1842-1911)». Texte soumis pour publication dans les *Actes* du colloque France-Québec sur les populations villageoises du XVII^e au XX^e siècles, Québec, septembre 1985 (à paraître en 1986).

13. Il faut bien noter par ailleurs que la seule orientation du système ne permet pas de prédire son impact social. Ainsi, on trouve de nombreux exemples de systèmes formellement égalitaires aménagés de manière à perpétuer les hiérarchies (parmi d'autres: T. Barthelemy, 1985).

14. Nous avons montré ailleurs (G. Bouchard, 1981) le cycle d'expansion/contraction qui caractérise ce patrimoine foncier.

15. Rappelons que les mêmes traits ont été signalés pour d'autres régions du Québec, et pour une période antérieure (L. Dechene, 1974; L. Gerin, 1948; T. Barthelemy, 1986, etc.); ceci atteste encore une fois la grande ressemblance entre les sociétés qui se sont développées aux XVII^e — XVIII^e s. dans la vallée du Saint-Laurent et aux XIX^e — XX^e s. dans les régions dites périphériques (à ce sujet, G. Bouchard, 1983, 1985).

16. Nous désignons par là l'obligation qui est faite aux enfants de consacrer la première partie de leur vie adulte — soit de 10-12 à 22-24 ans environ — aux affaires de la famille (G. Bouchard, 1986).

17. Étudiant une seigneurie de la région de Saint-Hyacinthe à la fin du XVIII^e siècle, C. Dessureault (1986) a pu recueillir des données qui vont dans le sens de ce modèle.

- COURVILLE, Serge, «Esquisse du développement villageois au Québec: le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, avril-septembre 1984, pp. 9-46.
- DARROCH, Gordon, Michael ORNSTEIN, «Ethnicity and Class, Transitions over a Decade: Ontario 1861-1871». *Communications historiques/Historical Papers* (Société historique du Canada), pp. 111-135.
- DECHÈNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Collection Civilisation et mentalités, Paris, Plon, 1974, 581 p.
- DEFFONTAINES, Pierre, *l'Homme et l'hiver au Canada*, Paris, Gallimard, 1957, 293 p.
- DEMOS, John, *A Little Commonwealth: Family Life in Plymouth Colony*, New York, Oxford, 1970.
- DÉPATIE, Sylvie, «La structure agraire au Canada: le cas de l'île Jésus au XVIII^e siècle», Communication au congrès de la Société historique du Canada, Winnipeg, 1986.
- DESSUREAULT, Christian, «L'endettement paysan à la fin du XVIII^e siècle: le cas de Saint-Hyacinthe». Communication au congrès de la Société historique du Canada, Winnipeg, 1986.
- GÉRIN, Léon, *Le type économique et social des canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, Montréal, Fides, 1948, 221 p.
- HENRETTA, James A., «Families and Farms: Mentalité in Pré-Industrial America», *William and Mary Quarterly*, vol. 35, 1978, pp. 3-32.
- HUGHES, Everett C., *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Boréal Express (réédition), 1972, 390 p. Traduit de l'américain.
- LALANCETTE, Mario, «La répartition de la propriété foncière à la Malbaie (Charlevoix) en 1824». Communication au congrès de la Société historique du Canada, Winnipeg, 1986.
- LEVY, Barry, «'Tender Plants': Quaker Farmers and Children in the Delaware Valley, 1681-1735», *Journal of Family History*, vol. 3, 1978, pp. 116-135.
- MAISONNEUVE, Daniel, «Structure familiale et exode rural: le cas de Saint-Damase, 1852-1861», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 2, octobre 1985, pp. 231-239.
- MICHEL, Louis, «L'endettement en milieu rural dans la région de Montréal au dix-huitième siècle. Premières approches et éléments de réflexion», Communication au colloque d'histoire comparée France de l'Ouest/Québec rural, Québec, 1985.
- MINVILLE, Esdras, (études dirigées par), *l'Agriculture. Étude préparée avec la collaboration de l'Institut agricole d'Oka*, École des hautes études commerciales, Montréal, Éditions Fides, 1944, 549 p.
- OUELLET, Fernand, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Collection Histoire, Les Cahiers du Québec, Montréal, Hurtubise HMH, Ltée, 1972, 379 p.
- PAQUET, Gilles, Jean-Pierre WALLOT, «Stratégie foncière de l'habitant: Québec (1790-1835)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 4, 1986, pp. 551-653.
- PILON-LE, Lise, *L'endettement des cultivateurs québécois. Une analyse socio-historique de la rente foncière (1670-1904)*, thèse de doctorat en anthropologie, Université de Montréal, 1978, 585 p. (texte dactylographié).
- RIOUX, Marcel, *les Québécois, «Le Temps qui Court»*, Bourges, Éditions du Seuil, 1974, 187 p.
- SÉGUIN, Normand, *La Conquête du sol au 19^e siècle*, Québec, Les Éditions du Boréal Express, 1977, 295 p.

RÉSUMÉ

Les fiches de famille du fichier-réseau de la population du Saguenay sont ici utilisées pour faire ressortir les paramètres sociaux de la reproduction familiale dans cette région entre 1842 et 1911, soit à l'époque du peuplement. Une attention particulière est accordée a) au rapport de la parenté comme support de la société rurale, étudié à travers certaines formes de coresidence, b) aux inégalités qui accompagnent la transmission des avoirs fonciers et l'établissement des enfants, c) à l'alphabétisation, comme indicateur de différenciation sociale. On observe que, malgré les écarts créés entre aînés et cadets, entre garçons et filles, la reproduction familiale poursuit une orientation égalitaire. Cette orientation sera toutefois compromise par les tensions et contraintes accompagnant la saturation des terres arables, vers 1920-1930.

SUMMARY

The family files in the population network files of the Saguenay are used here to isolate the social parameters of family reproduction in the region between 1842 and 1911, which corresponds to the period of population settlement. Particular attention is paid to a) the kinship tie as a support of rural society, as studied through several forms of coresidence, b) the inequalities accompanying the transmission of land and the establishment of children, and c) literacy as an indicator of social differentiation. It was observed that, despite disparities created between elder and younger sons and between boys and girls, family reproduction pursued an egalitarian course. This orientation was to be compromised, however, by the tensions and constraints accompanying the saturation of arable lands around 1920 to 1930.

RESUMEN

Los expedientes de familia del fichero de la población de Saguenay son utilizados para resaltar los parámetros sociales de la reproducción familiar en esta región entre 1842 y 1911, o sea en la época de poblamiento. Se acuerda una atención particular a a) la relación de parentesco como soporte de la sociedad rural, estudiada a través de ciertas formas de co-residencia, b) a las desigualdades que acompañan la transmisión de los haberes financieros y al establecimiento de los hijos, c) a la alfabetización, como indicador de diferenciación social. Se observa que, a pesar de los intervalos creados entre los primogénitos y los menores, entre niños y niñas, la reproducción familiar continúa su orientación igualitaria. Esta orientación será no obstante comprometida por las tensiones e inconvenientes que acompañan la saturación de las tierras arables, hacia 1920-1930.